



PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE AMOPA 2018

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES DES CÔTES D'ARMOR

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE

SAMEDI 24 MARS 2018 à 10H00

CENTRE PEP, 44, rue de TRESTIGNEL 22700 PERROS GUIREC

Madame, Monsieur, Chère et Cher Collègues,

Notre Assemblée Générale a pour Ordre du jour :

10 H00 : Ouverture, invités, excuses

- Rapport moral (Jean-François LE MEE, Président)

- Rapport d'activités (Jean-Pierre SALAUN, Secrétaire)

- Rapport financier : (Joël RENAULT, Trésorier)

- Projets 2018 (Patrick KERVADEC, Secrétaire-Adjoint ; Jean-Paul BELVEZE, Membre du Comité Consultatif)

- Questions diverses

Le Président :

Je déclare ouverte l'assemblée générale de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques des Côtes-d'Armor

Monsieur Erven LEON, Maire de PERROS-GUIREC, Vice-Président du Conseil Départemental,

Madame Le NY, représentant Madame Danielle CAPELLA, Présidente de l'Ordre National du Mérite,

Madame LE BRAS, représentant Monsieur CHAPIN, Président des Délégués Départementaux de l'Education Nationale.

Madame Monique LE BRAS, Vice-présidente des PEP 22, représentant aussi Monsieur GUY DESCAMP
Président des PEP 22

Madame TOQUE, directrice du centre des PEP 22, centre où nous sommes aujourd'hui accueillis

Chers amis Amopaliens,

Bienvenue à vous toutes et à vous tous.

Monsieur Le Maire, au nom du Comité Consultatif et des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques des Côtes-d'Armor, je vous remercie d'avoir répondu spontanément à notre invitation et à notre demande. C'est une grande joie pour nous d'effectuer nos travaux d'assemblée générale dans une ville aussi belle que la vôtre. PERROS-GUIREC est une ville que je connais assez bien, puisque j'ai eu de la famille Perrosienne. Mais je sais que vous nous parlerez bien mieux, que moi, de votre charmante ville côtière.

Je vous remercie à nouveau, puisque Monsieur Erven LEON, vous êtes Vice-Président du Conseil Départemental. Nous savons l'intérêt que le département porte à notre Ordre. Vous transmettez à votre Président notre profond respect.

Je remercie l'Ordre National du Mérite, représenté par notre collègue, Marie-Hélène LE NY, qui j'en suis sûr sera notre porte-parole auprès de sa Présidente pour lui adresser nos amicales pensées.

Notre collègue Monique LE BRAZ saura aussi transmettre au Président des Délégués Départementaux de l'Education nationale et au Président des PEP 22 nos salutations respectueuses.

J'ai reçu les excuses de Madame la Directrice Académique ainsi que celles de Madame le Maire de Saint-Brieuc.

Notre Vice-Président, Bernard JEGOU, nous a prévenus de son absence pour des examens médicaux prévus depuis un certain temps. C'est la première fois qu'il n'assiste pas à une AG de l'Amopa 22. Je peux vous rassurer sur son état de santé. Nous lui souhaitons de reprendre rapidement ses activités.

Pour commencer notre assemblée générale, je vais vous demander d'observer une minute de silence pour les Amopaliens partis pour l'Orient Eternel.

Maintenant je donne la Parole à Monsieur le Maire et Vice-Président du Conseil Départemental.

Marie-Hélène si tu désires exposer les valeurs et les finalités de l'ORDRE DU MERITE, la parole t'est donnée.

Monique si tu souhaites prendre la parole, tu peux intervenir.

Nous allons passer au rapport moral.

RAPPORT MORAL

Ce rapport va être relativement simple. Les valeurs et le rayonnement de l'AMOPA seront évoqués dans le diaporama qui va suivre ainsi que dans la poursuite de nos actions.

Le bureau de la section composé de 6 membres a été modifié par l'arrivée de 3 nouveaux membres et le trésorier, membre du précédent Bureau, occupe désormais le poste de président. La poursuite de l'activité antérieure s'est faite.

Le Conseil Consultatif a constaté que l'Amopa nationale ainsi que l'Amopa départementale ne sont pas du tout connues. La baisse du nombre d'adhérents constatée depuis plusieurs années continue.

Nous avons établi la liste des adhérents non à jour de leur cotisation pour les relancer. Le résultat s'est avéré nul en raison du vieillissement de certains de nos adhérents et l'absence de motivation des plus jeunes sans doute liée à la méconnaissance des instances de l'AMOPA.

Comment voulez-vous que les nouveaux promus viennent adhérer dans les sections départementales dès lors que le bulletin d'adhésion que Paris leur adresse ne mentionne même pas l'existence de la section départementale ?

Nous avons réfléchi sur les causes de ces constats et avons commencé par nous faire connaître par diverses actions.

L'expérience de cette année nous amène à établir une procédure spécifique pour notre département. Dès la parution de la liste des Nommés et Promus, l'Amopa 22 adressera un courrier et un bulletin d'adhésion à retourner à la section et une rencontre avec les Nommés et Promus sera organisée comme cette année mais plus rapidement courant octobre ou novembre.

Nous sommes allés vers les établissements scolaires en nous tournant plus particulièrement vers l'apprentissage sans oublier l'enseignement général et l'enseignement technique pour faire savoir que ces filières sont d'égale dignité aux filières sous statut scolaire et universitaire.

Nous avons cherché à développer nos partenariats avec le monde éducatif, en rencontrant les Nommés et Promus de 2017 et de janvier 2018 dans 5 établissements scolaires.

Nos partenariats avec les autres Ordres, l'Ordre de la Légion d'Honneur, l'Ordre National du Mérite, la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire se sont poursuivis et se sont développés. Nous avons répondu présents à toutes les cérémonies officielles, civiles ou militaires.

L'Amopa 22 a fait l'acquisition d'un drapeau patriotique pour répondre à toutes les sollicitations et être ainsi bien « visible ».

Nous avons rencontré Monsieur Le Préfet et Madame la Directrice Académique.

Madame la Directrice Académique nous permet d'intervenir dans les établissements scolaires sans intervenir évidemment dans le domaine pédagogique qui est du ressort des services de l'éducation nationale.

Jean Charles Danier, Président d'Honneur, s'est rendu à la conférence des Présidents à Lyon.

Nous avons participé à la remise des insignes le mercredi 21 mars à la préfecture.

Lors de cette cérémonie, dans le discours prononcé par le Président de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes académiques, il a été précisé que cette cérémonie marque l'entrée du récipiendaire dans l'Ordre des Palmes Académiques avec le titre distinctif de Chevalier. L'adoubement consacre le chevalier. L'entrée dans l'Ordre des Palmes Académiques se concrétise par la remise des insignes en établissant le lien de transmission pour que le récipiendaire devienne le promoteur, d'une part des valeurs de la République « Liberté, Egalité, Fraternité » et d'autre part, des valeurs de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, à savoir : « Servir et Partager », obligeant ainsi la personne décorée à en devenir dépositaire. En rejoignant l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, le récipiendaire est non seulement reconnu pour ses talents et mérites, mais il s'engage dans une communauté de pensées et d'actions pour œuvrer dans l'intérêt général. Eduquer et instruire sont la grandeur et la finalité de l'engagement.

RAPPORT D'ACTIVITES

L'assemblée générale 2017 s'est tenue à l'Hôtel-Restaurant Le Chêne vert à PLERIN sous la Présidence de Jean-Charles DANIER, Président sortant

A l'issue de ses travaux, un nouveau Comité Consultatif a été élu. Le nouveau Bureau est présidé par Jean-François LE MEE. Jean-Charles DANIER devenant Président d'Honneur siégera au Comité Consultatif. Les autres

membres du Bureau sont :

Vice-Président : Bernard JEGOU. Secrétaire : Jean-Pierre SALAUN. Secrétaire Adjoint : Patrick KERVADEC ; Trésorier : Joël RENAULT ; Trésorier adjoint : Jean SERANDOUR.

Autres membres : Monique LE BRAZ, Marie-Hélène LE NY, Gérard BRAZIDEC, Pierre MARTIN, Jean-Paul BELVEZE, Renaud RHIM.

Les Activités depuis l'AG de mars 2017.

4 mai 2017 : 1^{ère} réunion du Comité consultatif de 14h30 à 17h00 à la Direction académique des Côtes-d'Armor. A cette occasion de nombreuses pistes d'activités ont été ouvertes. (cf. compte rendu)

13 juin 2017 : Sortie de Printemps avec la visite de l'Abbatiale de QUIMPERLE (29) le matin, déjeuner à LE POULDU(29) et visite du musée Paul Gauguin à PONT-AVEN (29) l'après-midi. 18 participants. Prix de la journée 55 €. Co-voiturage. Excellente journée, mais un peu bousculée.

6 octobre 2017 : Réunion du Comité consultatif au CFA de la Chambre de métiers et de l'Artisanat des Côtes-d'Armor(CMA) à PLOUFRAGAN(22) à l'initiative de Patrick KERVADEC. A l'issue des travaux, présentation du CFA et de ses formations sur deux sites géographiquement distants, de la Pédagogie de l'Alternance par Bertrand ROBERT, Directeur du CFA et Patrick KERVADEC Ex-Coordonnateur du Service Académique de l'Inspection de l'Apprentissage. Déjeuner partagé avec Louison NOEL, Président de la CMA22 et Président de la Chambre Régionale des CMA de Bretagne. Une visite du CFA a clôturé la journée.

21 novembre 2017 : sortie d'Automne en deux parties : le matin, visite du Lycée d'enseignement général et technologique Freyssinet à SAINT-BRIEUC(22)à l'initiative de Jean-Paul BELVEZE ; déjeuner au Lycée ; l'après-midi, visite de l'usine de traitement des déchets Génériss avec séquence commentée en vidéo suivi par une visite de l'usine en activité à l'initiative de Jean-François LE MEE.

24 janvier 2018 : Comité consultatif au Lycée professionnel Hôtelier « La Closerie » à St QUAY-PORTRIEUX à l'initiative de Patrick KERVADEC de 10 h à 12 h 30 suivi d'un repas au Restaurant pédagogique, repas servi par des élèves de Première professionnelle Bac Pro HR.

12 février 2018 : Audience chez M. Le Préfet des Côtes d'Armor à 14 h 30. Une rencontre très détendue, une écoute très attentive de notre interlocuteur à la présentation de nos activités qui s'est dit être très disposé à poursuivre nos relations dans le même esprit que son prédécesseur.

12, 13, 14, 15 mars 2018 : Rencontres « Nommés et Promus 2016-2017-2018 » dans 5 établissements. Les Nommés et Promus ont été invités par courrier :

Lycée Fulgence Bienvenüe LOUDEAC, responsable et animateur Patrick KERVADEC, Jean-Paul BELVEZE ;

Collège Roger Vercel DINAN, responsable Joël RENAULT, animateur Patrick KERVADEC ;

Lycée Henri Avril LAMBALLE, responsable Jean-Paul BELVEZE, animateur Joël RENAULT ;

Collège Le Braz SAINT-BRIEUC, responsable Jean-François LE MEE, animateur, Jean-Charles DANIER et Jean-Paul BELVEZE ;

Lycée professionnel Jules Verne GUINGAMP, responsable Jean-François LE MEE, animateurs Pierre MARTIN et Jean SERANDOUR.

Un diaporama de présentation de l'AMOPA (historique, valeurs, activités...) réalisé par Patrick KERVADEC a servi de support pour l'animation de ces rencontres. Diaporama joint en annexe.

16 mars 2018 : Audience à la Direction académique. Jean-François LE MEE, Joël RENAULT, Patrick KERVADEC

21 mars 2018 : Cérémonie de remises des diplômes et insignes aux nouveaux nommés et promus, promotions du 14 juillet 2017 et 01 janvier 2018, 59 nommés et promus dont seuls 38 récipiendaires ont répondu à l'invitation de Monsieur Le Préfet. La cérémonie s'est déroulée selon le rituel habituel. Etaient présents les membres du bureau. Discours du Préfet, du Secrétaire Général de la Direction Académique, Monsieur MALENFANT. Vin d'Honneur convivial offert par la Préfecture.

Activité à venir : 21 avril 2018, journée conviviale, matin PLEUDIHEN visite du Musée du Cidre, après-midi visite

du Moulin à Marée du Prat à LA VICOMTE SUR RANCE à l'initiative de Joël RENAULT.

Une Commission « Francophonie » est instituée sous la responsabilité de Jean-Paul BELVEZE.

A la suggestion de Marie-Hélène LE NY, la commission réfléchira à la mise en place d'un éventuel concours « d'éloquence ».

Cette commission regroupe les traditionnels concours auxquels participe l'AMOPA : Résistance, Défense et illustration de la langue française ...et s'aventure dans la lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage de la langue française pour les immigrés du département qui le souhaitent.

Pour ce dernier point, la première étape consiste à prendre contact avec les associations chargées de l'accueil des immigrés afin de définir un partenariat dans le domaine de l'apprentissage de la langue, car « l'absence de maîtrise du Français est, comme l'illettrisme, source d'inégalité et de relégation ».

L'AMOPA est légitime dans ce domaine du fait de sa notoriété et des compétences de ses membres.

Pour davantage d'informations ou pour des suggestions prendre contact : belveze.jean-paul@neuf.fr

Bilan financier présenté par Joël RENAULT. Pièce jointe en annexe

Les travaux de l'AG se sont achevés à 12h30 à l'issue de la présentation par Patrick KERVADEC du diaporama élaboré pour les Rencontres avec les Nommés et Promus.

Le Secrétaire Général